2 Cœur de village
Arrêt sur images

4 Le dossier
Budget

6 À noter
Travaux

8 Rendez-vous
À Étiolles et ailleurs

le petit étiollais

n° 97 - avril 2012

le magazine des Étiollais

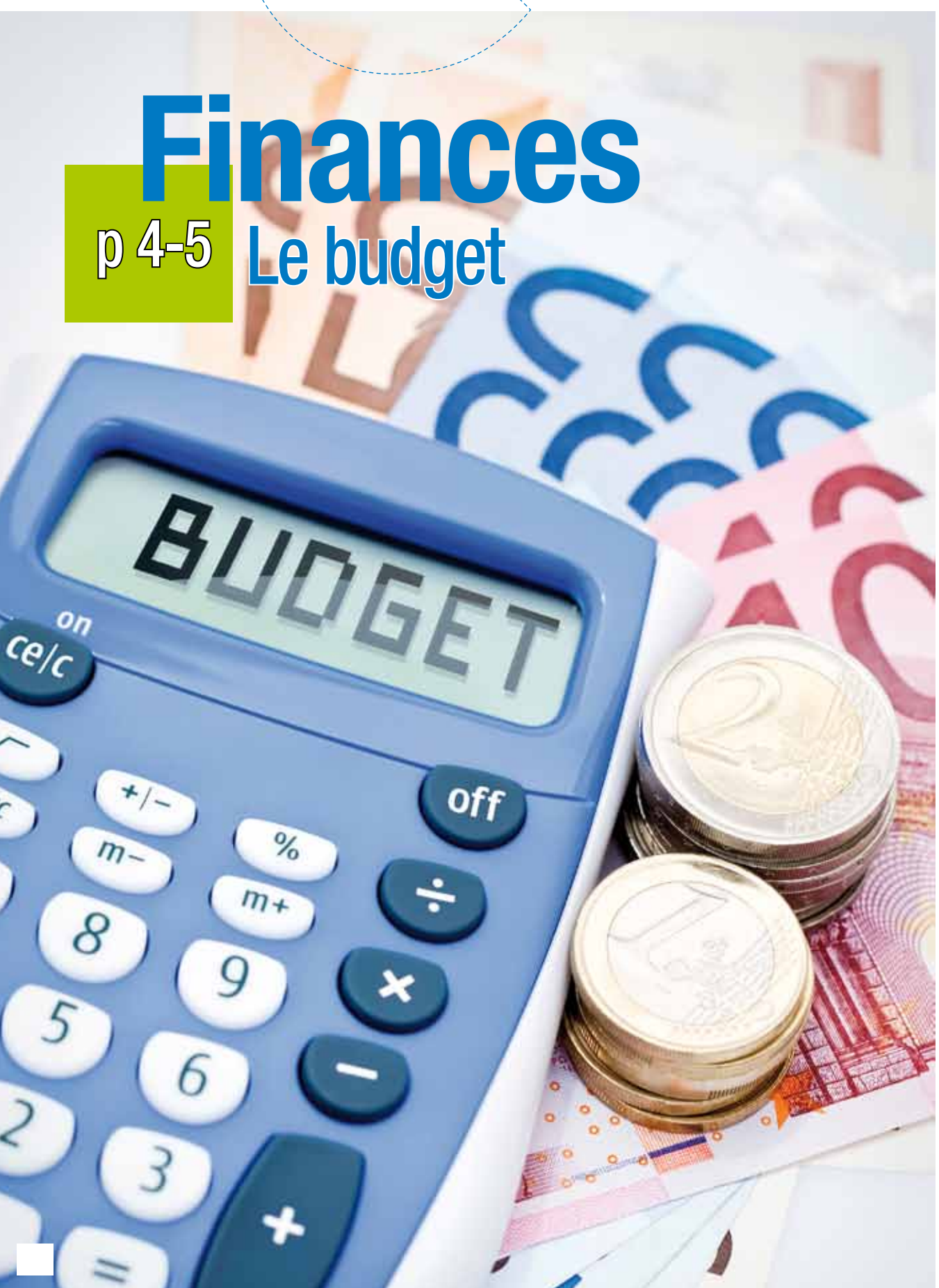

Finances

p 4-5

Le budget

le mot du maire

Chaque année, le vote du budget communal constitue un moment fort de la vie de notre collectivité.
C'est le moment où, d'abord, votre équipe d'élus témoigne ou non de sa cohésion, de sa vision commune des projets à réaliser et des moyens à mettre en œuvre pour les faire aboutir.
Il y a quelques jours, cette confiance collective s'est traduite par un vote unanime (.... à une exception près !) sur le budget proposé.
Celles ou ceux qui rêvaient d'une désaffection ou d'un désintérêt des élus pour leurs missions, qui imagineraient une perte de confiance de certains à l'égard de leur Maire en seront.... une nouvelle fois déçus, mais il leur faudra s'y faire : on n'a jamais raison tout seul ! 19 membres constituent aujourd'hui le conseil municipal ; 17 étaient présents, les 2 derniers représentés. 18 voix pour l'adoption du budget, 1 voix contre. Sans commentaires !!!

Moment fort donc pour la commune puisque le budget traduit financièrement les projets imaginés avec en face les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.
Et cette tâche, il faut bien le reconnaître, devient de plus en plus complexe face au désengagement constant de l'État auquel les collectivités se substituent de plus en plus souvent. Et, notre objectif, dans ces conditions économiques difficiles, reste de ne pas vous faire supporter à vous, administrés de la commune les besoins de financement auxquels nous sommes confrontés.

Aujourd'hui, le budget 2012 se présente, par grandes masses, comme suit :
Sur un total de recettes de fonctionnement d'environ 3,5 millions d'euros, les dotations de l'État ou assimilés ne représentent plus qu'à peine 16%, une misère ! Le solde de nos recettes provient à hauteur de 46% de vos contributions (Taxe d'habitation, taxe foncière et taxe foncière sur le non bâti). Pour 18% des différentes dotations de notre Communauté d'agglomération, pour 10% des produits et services à savoir les cantines, centres de loisirs, colonies ou voyages... Pour 6% des taxes diverses : électricité, droits de mutation... Pour 4% des produits exceptionnels ou financiers : loyers perçus, remboursements de frais de personnel ou placements.

ÉTIOLLES

suite en page 5...

Arrêt sur images

Conférence Galignani 3 février

Exposition de peintures 10-12 février

► Étiolles a mis en valeur une artiste reconnue : Madame Drahon. Elle a présenté une sélection de ses toiles aux habitants au cours d'un week end d'exposition et aux enfants des écoles qui ont été très intéressés par ses explications pédagogiques et attractives.

Sécurité routière 12 mars

Loto 4 février

Concert Jazz 17 mars

Nouveaux arrivants 24 mars

► Nous invitons régulièrement les nouveaux habitants d'Étiolles à rencontrer notre maire Philippe Brun et des membres de son conseil municipal pour faire connaissance avec leur ville. Le 24 mars nous avons pu leur présenter les projets et répondre à leurs questions sur le fonctionnement des services de la ville.

Médailles du travail 31 mars

› **Association** › Comité d'Animation

Troc aux **plantes**

Jardiniers étiollais, préparez vos échanges.

Le Comité d'Animation vous propose une journée rafraîchissante le samedi 12 mai 2012.

Apportez vos plants, vos boutures, vos bulbes, en bref tous les végétaux que vous souhaitez pouvoir échanger avec d'autres passionnés de jardinage qui pourront vous confier en échange les trésors de leur jardin.

De plus, cette manifestation vous permettra d'être informé sur le compostage des déchets : des composteurs et des bio seaux seront disponibles gratuitement sur le stand de notre Communauté d'agglomération Seine-Essonne et des sacs de recueil de déchets verts le seront aussi sur le stand du Comité d'Animation de notre ville.

Vous pourrez à cette occasion proposer votre candidature au concours "Fleurissez votre village".

Cette année, les élus du Conseil municipal des jeunes seront présents et proposeront différentes animations dans le cadre de leur semaine écocitoyenne :

> Du 7 au 11 mai sur le temps périscolaire : atelier sur le thème de l'écocitoyenneté.

> Journée du 9 mai à l'accueil de loisirs : intervention de l'Office Nationale des Forêts (ONF) auprès des enfants en forêt de Sénart.

> Pendant le troc aux plantes le 12 mai 2012 : plusieurs ateliers seront proposés : Siredom, atelier Shiatsu, entreprise Tooptibio, stand de maquillage, structure gonflable, spectacle, dégustation de thé bio, jongleur, barbe à papa. ■

RENS : COMITÉ D'ANIMATION AU 06 14 94 85 47.
SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET ÉCOLES AU 01 60 75 96 39.

› **Nouveau**

Verbalisation

Procédé automatique

La verbalisation des véhicules en infraction devient automatique.

Les pouvoirs publics ont équipé la police nationale et la gendarmerie nationale d'appareils permettant la transmission automatique des constats d'infraction.
La communauté de brigade de Saint-Pierre/Soisy-sur-Seine en est déjà dotée.

Au cours du second semestre, la police municipale procédera également de manière automatique.
RENS. : POLICE MUNICIPALE AU 01 69 89 18 46.

› **Nouveau**

Newsletter

Inscrivez-vous

Notre site internet a été rénové, et vous êtes de plus en plus nombreux à vous connecter. Nous mettons en place une newsletter qui paraîtra régulièrement pour vous permettre d'être alertés sur les actualités de notre ville.
Nous vous proposons de vous y inscrire, mode d'emploi sur le site : http://www.etiolles.fr
RENS. : 01 60 75 83 48

› **Communication** › Rencontres

Réunions de quartier

Présentation des principaux projets de la commune

Le maire, Philippe Brun, son premier adjoint, Daniel Fontaine, assistés des élus de vos quartiers ont rencontré les habitants.

Six réunions se sont tenues entre le 6 mars et le 14 avril 2012.

Les projets principaux de notre ville ont été présentés, les spécificités de chaque quartier ont été développées et l'équipe des élus a répondu aux questions posées par les habitants. Elles portaient sur la vie quotidienne, la sécurité, l'urbanisme, les équipements, les services offerts aux étiollais etc.....

› **Mairie** › Qualité

Engagement de **service**

Un service de qualité.

La certification qualiville vise à améliorer quotidiennement les relations des habitants de la commune avec les services municipaux.
Étiolles est engagée dans cette démarche depuis 2008.

Cette année, l'audit annuel a permis de conforter les services déjà qualifiés : accueil, état-civil, élections, enfance-jeunesse et écoles, communication, événementiel, secrétariat du maire et centre communal d'action sociale et de valider la qualification de deux nouveaux services : la police municipale et l'urbanisme.
Cette démarche exigeante nous permet d'être toujours plus à l'écoute des besoins de nos administrés. Les réclamations ont diminué de 75 % depuis que nous avons engagé la démarche qualiville dans notre ville.

RENS. 01 60 75 03 09.

ENGAGEMENT DE SERVICE QUALIVILLE REF. 111 AFNOR CERTIFICATION www.afnor.org

ÉTIOLLES

Le budget

› Étiolles › finances

Les **orientations budgétaires** 2012

Malgré un environnement économique difficile, l'équipe municipale maintient pour 2012 la stabilité du taux des impôts locaux.
Ainsi, depuis 2002, la part communale de la taxe d'habitation, de la taxe foncière bâtie et de la taxe foncière non bâtie, n'a pas augmentée (voir ci-contre).

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 à 2012
TAXE HABITATION	10,00	10,00	12,00	12,36	12,36	12,68	12,68	12,68	**13,44**
FONCIER BATI	11,70	11,70	14,04	14,46	14,46	14,84	14,84	14,84	**15,73**
TAXE FONCIER NON BATI	48,03	48,03	57,63	59,36	59,36	60,90	60,90	60,90	**64,55**

Les taux des différentes taxes n'ont pas augmenté depuis 2002.

La maîtrise de la pression fiscale communale est rendue possible grâce à la gestion financière rigoureuse de notre ville.
L'endettement de la commune diminue régulièrement (ci dessous).

L'endettement de la commune diminue régulièrement.

Le budget que nous vous présentons pour l'année 2012 va conforter l'amélioration de notre endettement puisqu'aucun emprunt n'est prévu malgré l'ambition de nos choix tant au niveau des équipements que des services.
Cette stabilité répond à l'un des engagements de campagne de votre équipe municipale et permet de placer Étiolles dans une position favorable parmi les communes voisines.

Qui paie quoi ?

Quelles sont les sources des sommes que nous pouvons utiliser au service de nos concitoyens ? (voir le tableau origine des recettes ci-contre).

Communes environnantes	Taxe d'habitation	Taxe Foncière bâti
Courcouronnes	25,36%	32,10%
Evry	18,70%	20,36%
Ris-Orangis	18,33%	22,74%
St-Pierre-du-Perray	17,63%	18,74%
Corbeil-Essonnes	17,25%	21,10%
Draveil	15,30%	15,76%
Lisses	14,95%	23,95%
Soisy-sur-Seine	14,82%	16,79%
St-Germain-lès-Corbeil	14,11%	15,81%
Étiolles	13,44%	15,73%

Étiolles fait partie des communes dont les taux d'imposition sont les plus bas.

Le Budget 2012

Le budget d'une ville se répartit entre deux grands types de dépenses : celles destinées à l'investissement (travaux, constructions, équipement des bâtiments communaux, plantations des arbres, etc….) et celles destinées au fonctionnement (salaires, énergie, télécommunications, assurances, nettoyage, transports, honoraires, entretien des terrains et des bâtiments, fournitures scolaires etc.….).
Voici les points forts de l'année 2012 dans les deux catégories :

Investissement :

Nos dépenses prévisionnelles d'investissement pour l'année 2012 se montent à : 2 049 857 €.

Il faut préciser que notre adhésion à la Communauté d'agglomération Seine-Essonne nous permet, grâce à la prise en charge de tous les travaux qui concernent : voirie, éclairage public et signalisation, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, équipements culturels et sportifs, aménagement de l'espace communautaire, de nous concentrer sur des investissements d'amélioration significatifs de notre ville qu'il serait tout à fait impossible à réaliser sans cet apport.

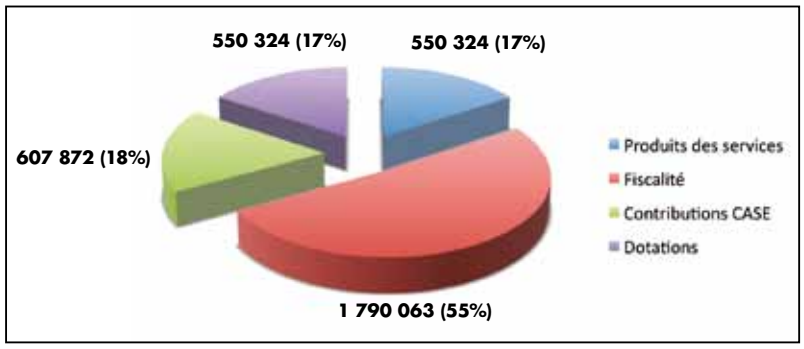

Origine des recettes

La micro crèche

La commune s'est dotée d'une micro structure située au rez-de-chaussée des logements locatifs du Vieux Chemin de Paris. Elle assurera pendant la journée un accueil collectif, régulier et/ou occasionnel, d'enfants de moins de 4 ans jusqu'à leur scolarisation. La micro-crèche disposera d'une salle d'activités, de deux dortoirs de cinq lits, d'une cuisine et d'un jardin réservé aux utilisateurs de la crèche.

Dépense :
Acquisition de la structure : 278 868 €.
Travaux d'aménagement intérieur et extérieur : 170 924.74 €.
Achat de matériel : 30 000 €.
Recettes :
CAF : 82 800 €.
MSA : 25 350 €.

L'achat de deux terrains

La commune fait l'acquisition de deux terrains :
- un terrain de 3 ha, lieudit Les Carrières pour constituer une réserve foncière disponible pour des projets à venir.
- un terrain bâtie rue de Corbeil pour procéder à sa restructuration et son ré-aménagement pour en faire un pôle de logement social spécifique.

Les travaux dans nos écoles

Des travaux de perfectionnement du confort acoustique dans les salles de restauration améliorent la qualité de vie des enfants et de l'encadrement.

Les travaux d'enfouissement, grande rue, rue de Corbeil, RN 448

Poursuivant une politique d'enfouissement des réseaux et de réfection des rues, après la Rue Collardeau, la rue de Corbeil, la rue de la Cognette, la Grande Rue verra son tour arriver en 2012

Fonctionnement

Des dépenses contenues.
Nos dépenses prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à : 3 511 394 €.
Et représentent une diminution de 1% par rapport à l'année 2011.
Les grands axes :
Bien sûr, les frais de personnel pour rémunérer l'équipe des agents municipaux, impliquée et active pour rendre notre ville efficace, vivante et serviable : 1 837 883 €.

Mais aussi : de nouveaux services tels que la Police municipale, le centre de loisirs et, aussi, l'entretien des bâtiments, les espaces verts et les fleurs qui les décorent, l'énergie, les véhicules, le matériel nécessaire aux ateliers, le nettoyage des écoles et des locaux municipaux, les fournitures diverses : 1 100 515 €.

Quelques focales :

Les tout petits, les enfants scolarisés, les jeunes :
- ouverture de la micro crèche et signature par la ville d'une convention de gestion avec « Association enfance pour tous », de manière à pouvoir accueillir dès le dernier trimestre 2012 dix enfants de 2 mois à 3 ans au sein de cette structure.
- pérennisation et développement des services péri-scolaires et d'accueil de loisirs. Cette année un des thèmes développés au sein de l'accueil de loisirs est le domaine de l'artistique.
Attention fermeture du centre de loisirs du 30/07/2012 au 19/08/2012.

- Séjours : le service jeunesse propose deux séjours destinés aux jeunes de 12 à 17 ans. Le premier au ski au mois de février (cette année à Châtel en Haute Savoie) et le deuxième en juillet au soleil (lieu à définir).

- La commune d'Étiolles s'est donnée comme mission de prendre en compte la jeunesse dans son ensemble et comme priorité d'améliorer l'accueil des jeunes hors temps scolaire.
Après l'ouverture de structures pouvant accueillir des enfants de 3 à 11 ans, la commune à décidé de se doter d'un accueil de loisirs pour les 11/17 ans : le club jeunes est une structure dite « ouverte », avec un programme d'activités variées (manuelles, culturelles et sportives) proposés sur les mercredis et les vacances scolaires de 13h à 19h sous la forme de sortie ou de stage. Il organise aussi des événements festifs sur la commune : semaine de l'écocitoyenneté du 7 au 12 mai, journée sportive le 27 mai, fête du jeu en novembre.

Les anciens

- deux voyages
- un colis de noël
- un repas de noël

Les associations

Le milieu associatif est très dynamique à Étiolles, dans tous les domaines : sport, culture, loisirs, seniors, animations… La diversité et la richesse de l'action associative permet à tous les étiollais d'en profiter.
La municipalité soutient et subventionne leurs actions pour permettre aux associations scolaires sportives et culturelles de mettre en œuvre leurs projets et développer leur activité régulière. Le budget qui leur est consacré pour 2012 s'élève à 153 150 €, y compris la Marpa, le Clic et la micro crèche.

Deux coups de projecteur :

L'Association Jeunesse d'Étiolles, qui fait danser, chanter, peindre, jouer de la musique, faire de la gymnastique, réaliser des encadrements et bien d'autres… à ses 700 adhérents et qui chaque année étend son champ d'intervention en étant à l'écoute des souhaits des étiollais pour égayer leurs loisirs et que nous aidons à hauteur de 18 000 euros, essentiellement pour le plein temps administratif de coordination des activités.

Le Comité d'Animation met en place les très nombreuses manifestions qui vous sont proposées chaque mois pour répondre aux gouts de chacun et aux différents âges de notre population.
Il bénéficie d'une aide substantielle à hauteur de 60 000 euros et peut ainsi dispenser ses activités en étant libéré de l'obligation de les rentabiliser.

Les grandes étapes de la construction budgétaire

> Réflexion de l'équipe municipale sur les enjeux, les priorités, les contraintes.

> Examen par l'équipe municipale des demandes budgétaires des différents services de la mairie.

> Travail des services concernés de la mairie pour élaborer le projet du budget pris en charge par Corinne Farny, responsable du service comptabilité sous la direction de Christine Manaquin, directrice générale des services.

> Présentation du projet de la commission finances et recueil de ses avis et demandes de modifications.

> Présentation au conseil municipal et vote du budget.

le mot du maire, suite...

Une nouvelle fois, il y a quelques jours, vos élus ont décidé de ne pas modifier les taux des différentes taxes que vous supportez. Et, ceci, pour la dixième année consécutive ! Chacun aura désormais compris que si vos feuilles d'imposition font malgré tout apparaître, chaque année, des sommes à régler en hausse, c'est que nous n'en maîtrisons pas tous les paramètres : les bases locatives augmentées par l'administration, les impositions parallèles du département ou de la région, notamment.

Dans les périodes les plus favorables, pour une commune de notre importance, on peut considérer comme normal un autofinancement d'environ 10% de notre budget soit des sommes à investir d'environ 300 à 400 000 euros par an.
Or, nous vous présentons depuis maintenant 3 ans des budgets d'investissements hors normes de plus d'1 million d'euros en 2010, plus de 1,5 millions d'euros en 2011 et plus de 2 millions en 2012 !
Deux phénomènes expliquent cette période historique. D'abord les deux cessions de terrains auxquelles nous avons procédé au profit des bailleurs sociaux et qui nous ont permis de bénéficier de rentrées aussi exceptionnelles que non récurrentes et ensuite et surtout, notre appartenance à la Communauté d'agglomération Seine-Essonne qui nous dispense de nombreux travaux d'investissements avec les transferts de compétences (voirie, éclairage public...) et nous libère d'autant un autofinancement complémentaire.
Nous conservons de plus une capacité d'endettement largement renouvelée puisqu'aucun nouvel emprunt n'a été souscrit depuis celui, certes très lourd, mais rendu nécessaire par la reconstruction du groupe scolaire Hélène Sandré.

Les grandes masses de nos investissements 2012 sont les suivantes :
- 600 000 euros pour la constitution de réserves foncières
- 460 000 euros pour l'acquisition et la réalisation des travaux de la micro crèche
- 400 000 euros pour les travaux de réaménagement de l'école maternelle
- 230 000 euros pour le remboursement du capital de nos emprunts
- 110 000 euros pour l'entretien des voiries non communautaires
- 100 000 euros pour les maîtrises d'œuvre des futurs projets (cœur village, club house du tennis et maison des associations)
- 100 000 euros pour le matériel, le mobilier, les licences et logiciels, la réalisation du PLU (Plan Local d'Urbanisme), ex Plan d'Occupation des Sols.

Tout ceci pour améliorer notre cadre de vie actuel et organiser son évolution future dans le respect des contraintes imposées par l'administration.
Tout ceci en tout cas et c'est comme ça que nous le concevons, pour le maintien du meilleur environnement possible.

Philippe Brun
Maire d'Étiolles

à noter

› Environnement › Déchets verts

La collecte a repris

Tous les 15 jours depuis le 12 mars.

Avec le soleil et les beaux jours, la collecte des déchets verts (tontes, feuilles, tailles, fleurs...) est repartie sur les chapeaux de roue.

Propriétaire de sacs à déchets vert et de fagots de branchages ficelés, vous êtes invités à les déposer, devant chez vous, tous les 15 jours depuis le lundi 12 mars jusqu'au 31 décembre.
Cependant, les équipes de collecte commençant à 5h il est impératif de dépose la veille de la collecte.
Ces déchets sont ensuite acheminés sur la plate forme de compostage de Vert le Grand pour y être transformés en compost dont une partie de ce compost, est disponible dans toutes les déchetteries du Siredom, pour permettre aux habitants de bénéficier gratuitement de celui-ci.

> Pourquoi présentés seulement en sac à papier ? Tout ce petit monde doit être mis dans des sacs en papier qui se dégradent naturellement lors de la transformation du compost. C'est pour cette raison, que les équipes de collecte ont interdiction de ramasser les sacs en plastique contenant des déchets verts sur la collecte.

> Où se procurer les sacs ? En mairie. Les sacs sont distribués après livraison par le fournisseur de la Communauté d'agglomération Seine Essonne.

> Pourquoi ficeler les fagots ? Les fagots de branchage doivent être ficelés pour faciliter leur manipulation lors du ramassage.

> Quand s'effectue la collecte ? Tous les lundis, de mars à novembre.
Si vos sacs ne sont pas collectés, vous pouvez contacter, le service environnement de l'agglomération au 0800 197 560 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou par courriel à ambassadeur-du-tri@agglo-seine-essonne.fr
Enfin, pour limiter vos déchets présentés à la collecte, sachez que l'agglomération met gracieusement à votre distribution un composteur par foyer et son bio seau. ■

RENS. 0.800.197.560 (N° VERT)

Quelques définitions et règles :

> Qu'est ce qu'un « déchet vert » ? C'est la tonte de pelouse, les fleurs, les plantes sans motte de terre, ou encore les feuilles d'arbre.

Les déchets acceptés :
Présentation :
• Dans des sacs papier disponibles en mairie
• En fagots pour les branchages
• Présentation sur le trottoir : 10 sacs papier maximum en dehors des fagots ficelés
• Tonte de pelouse
• Fleurs
• Plantes sans motte de terre
• Feuilles
• Branchages de diamètre inférieur à 3 cm et d'environ 1 mètre de longueur

à venir

› Travaux › Programme

Les projets principaux

LANCEMENT PRÉVISIBLE	DESCRIPTION DU PROJET	ACHÈVEMENT PRÉVISIBLE
	RD 448 : travaux voie cyclistes et abords	1ÈRE PARTIE ACHEVÉE
EN COURS	Logements locatifs et micro crèche rue du Vieux Chemin de Paris	FIN 2012
EN COURS	Logements locatifs "Vallée de Seine" RD 448 à proximité du Chalet d'Étiolles	FIN 2012
EN COURS	Réaménagement du groupe scolaire	FIN 2012
EN COURS	Logements locatifs, Route de Jarcy	1ER TRIMESTRE 2013
2012	1ère tranche Cœur de Village (accès mairie et Place du 8 Mai 1945)	FIN 2013
JUIN 2012	Enfouissement Grande Rue	FIN 2012
2012	Extension du Centre technique municipal Construction d'un club house de tennis Réalisation de la maison des associations	...

› Environnement › Commission

Cadre de vie

Embellir et développer la ville en veillant à sa préservation

Chaque mois, Alain Goudet, adjoint au maire en charge de ce dossier, réunit son équipe de conseillers municipaux pour réfléchir aux constats et aux projets que l'on peut élaborer pour y répondre.
Ils construisent ensemble les propositions à faire au conseil municipal et mettent toute leur énergie à assurer la préservation et le développement harmonieux du cadre de vie de notre ville. ■

Commission environnement. De gauche à droite : Marc Izquierdo, directeur des services techniques, Alain Goudet, maire adjoint en charge de l'environnement, André Postic, conseiller municipal, Lili Teston-Vigne, secrétaire, Martine Beltran, conseillère municipale.

› Environnement

Des efforts reconnus

Étiolles, ville fleurie

Notre ville est engagée dans la démarche nationale du label « villes et villages fleuris ».
Chaque année, nous progressons dans la reconnaissance de nos efforts.
Cette année, nous avons obtenu le 2ème prix du concours départemental.
Sous la houlette de Martine Beltran et de Martine Deley, conseillères municipales chefs de file de ce domaine, les équipes techniques de la ville sont mobilisées à 100 % pour assurer les plantations printanières qui vont produire l'Étiolles fleurie de la belle saison. ■

Le 29 novembre dernier, Claire Robillard, 4ème vice-présidente en charge du développement durable et solidaire, de l'environnement, de l'agriculture, Conseillère générale de Palaiseau remettait le 2ème prix du concours départemental à Mme Deley, conseillère municipale, Mmes Grand et Frantz, adjointes au maire.

› Association › Écolalies

Une association étiollaise

Les enfants de l'association accèdent aux arts martiaux avec le Karaté Club Étiolles Tigery

En France un enfant sur 100 est touché par le syndrome de l'autisme, l'année 2012 est l'année de l'autisme grande cause nationale.

Écolalies est une association départementale née en janvier 2011 à l'initiative de deux parents d'Étiolles (Stéphane et Fouzia Bruzzi) visant à l'intégration scolaire sociale et professionnelle des enfants souffrant du troubles du spectre autistique.

Le but de l'association est de former l'environnement de l'enfant à ce trouble pour permettre à ces enfants d'optimiser leurs compétences. Elle travaille en partenariat avec une équipe pluridisciplinaire. Signataire du label grande cause, l'association a participé et a été citée dans le rapport de la Haute Autorité de Santé sur l'autisme paru le 8 mars 2012, elle était présente aux premières journées parlementaires à l'Assemblée Nationale.

L'association organise des groupes parents une fois par mois, des formations pour les intervenants et la famille des enfants. Elle dispose d'une convention d'intégration scolaire avec le rectorat de Versailles.

Une bibliothèque ludothèque spécialisée verra le jour au second semestre 2012.

De nombreuses activités sont proposées sur le territoire de la commune comme l'équithérapie en lien avec la ferme du Coudray, le karaté qui a commencé le 28 mars 2012 à la Maison des Arts Martiaux d'Étiolles. Nous remercions Sylvie Desmazeau et son équipe du Karaté Club Étiolles Tigery pour leur générosité qui a permis aux enfants de l'association d'accéder aux arts martiaux.

L'association souhaite ouvrir une école pour permettre aux enfants de bénéficier d'un lieu adapté

tourné vers le projet éducatif mais pour cela elle a bien sûr besoin de toutes les bonnes volontés et de tous les soutiens possibles (financiers, matériels, bénévolats,….). ■

RENS. : ECOLALIES@YAHOO.FR AU 06 13 51 39 43
FACEBOOK : PAGE ECOLALIES.

› Association › ARPÉ

Recherches préhistoriques

Des découvertes toujours renouvelées

Le site préhistorique d'Etiolles va vivre cet été sa 41ème année de fouilles, avec l'ARPÉ (Association pour la Recherche Préhistorique du site d'Étiolles).

Depuis 1971, date de sa découverte, ce gisement n'a jamais cessé de livrer des vestiges d'habitat d'époque magdalénienne, enfouis dans les limons de crue de la Seine. Il y a environ 14 000 ans, quelques familles magdaléniennes ont choisi d'établir leur campement sur les rives du ru des Hauldres. Elles étaient assurées de trouver là du gibier pour se nourrir et un silex d'excellente qualité pour tailler leurs outils et leurs armes de chasse. Grâce à une conservation exceptionnelle du gisement, les archéologues peuvent reconstituer le mode de vie de ces groupes nomades paléolithiques et l'organisation de leur campement saisonnier. L'abondance des amas de silex taillés, les nombreux foyers, les restes d'os d'animaux témoignent des activités qui étaient réalisées sur place. Les fouilles récentes permettent de préciser que ces familles s'installaient là plutôt à la belle saison et chassaient surtout le renne et le cheval.

Le site préhistorique d'Étiolles a acquis une réputation internationale grâce à la qualité et à la richesse des découvertes qui y sont effectuées. Il attire chaque année de nombreux étudiants en archéologie provenant d'universités françaises et de différentes régions du monde.

Cet été, les fouilles se dérouleront du 11 juin au 7 juillet. Le site accueillera le public lors d'un week-end « Porte ouverte » organisé avec l'appui du Conseil général (le troisième week-end de juin). En dehors de ces journées particulières, le site est ouvert aux individuels ou aux groupes sur rendez-vous. ■

RENS. : MONIQUE.OLIVE@MAE.U-PARIS10.FR

brèves

Opération Sac Ados

Vous avez entre 16 et 22 ans et vous avez un projet de vacances en autonomie en France ou en Europe alors venez retirer un dossier « Sac ados » au service jeunesse.

Renseignements au Club Jeunes 01 60 75 96 39

éco-geste

Déchets verts

Prochains ramassages : 23 avril, 7 et 21 mai, 4 et 18 juin 2012.

Encombrants

Prochain ramassage : 17 mai 2012.

N° Vert : 0 800 197 560

cinéma

3,20€ le billet de cinéma

La communauté d'agglomération Seine-Essonne, en partenariat avec le cinéma Arcel propose le billet d'accès aux 3 salles du cinéma Arcel pour 3,20€ :

- aux seniors étiollais à partir de 60 ans
- aux jeunes étiollais de 12 à 16 ans et aux étudiants de 17 à 28 ans.

Une carte vous sera remise, pour les seniors par le service Vie Locale.

Sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et pour les jeunes la carte d'étudiant.

Renseignements au Club Jeunes 01 60 75 96 39
Renseignements Vie Locale 01 60 75 83 49

qualité

Parution du Petit Étiollais

Les prochains numéros du *Petit Étiollais* paraîtront en juin, septembre, octobre et décembre.

prévention

Animaux dangereux

Être propriétaire d'un animal domestique, c'est s'engager à adopter une attitude responsable, pour éviter, par exemple, que son animal ne constitue un danger.

En effet, l'homme est entièrement responsable de cet animal, aussi bien sur le plan civil et pénal, que moral.

Pour faire face à l'utilisation et au trafic des chiens dits dangereux (Pitbulls, Boerbulls, Rittweilers, Tosa-Inu, etc…), une loi définit les catégories de chiens qu'il est permis de posséder et de laisser se reproduire. Dans tous les cas, ces chiens doivent être tatoués, déclarés à la mairie, tenus en laisse et muselés. Toute infraction à ces règles peut entraîner une amende allant jusqu'à 3800 €, et 3 ans d'emprisonnement pour le maître irresponsable.

Que faire en cas d'agression par un chien dangereux ?

Consultez impérativement un médecin. Essayez également d'obtenir le nom du propriétaire de l'animal et de recueillir des témoignages de circonstances. Déposez plainte et prévenez votre assureur dans les 5 jours ouvrés.

RENS. : 01 69 89 18 46.

rendez-vous

Contact agenda 01 60 75 83 49

pour tous

jusqu'au **19** avril — **Enquête publique,** Plan Local d'Urbanisme.
mairie. **RENS. SERVICE URBANISME 01 60 75 78 27**

dim. **22** avril — **Élection présidentielle,** 8h à 20h
mairie. 1er tour. **RENS. 01 60 75 95 14**

dim. **6** mai — **Élection présidentielle,** 8h à 20h
mairie. 2ème tour. **RENS. 01 60 75 95 14**

Du **7** au **11** mai — **Semaine de l'environnement,**
écoles, village. **RENS. EJE 01 60 75 96 39**

Mar. **8** mai — **Cérémonies commémoratives du 8 mai 45,** 11h
place du 8 Mai 1945. **RENS. 01 60 75 83 49**

sam **12** mai — **Essonne verte, Essonne propre,** 9h-12h
rdv parking du restaurant La Fontaine - RD 448. **RENS. 01 60 75 83 49**

sam **12** mai — **Troc aux plantes,** 10h-16h
petit Parc. **RENS. COMITÉ D'ANIMATION AU 06 14 94 85 47**

sam.dim. **12-13** mai. — **Exposition encadrement art et patine,** 9h30-19h
Grand Veneur - Soisy-sur-Seine. **RENS. ASSOCIATION JEUNESSE D'ÉTIOLLES 06 06 64 10 99**

samedi **26** mai — **Théâtre enfants et pré-ados,** 14h et 17h
théâtre de l'IUFM. **RENS. THÉÂTRE DU CARRÉ MAGIQUE 06 87 99 13 90**

Dim. **27** mai — **Olympiades,** 10h-18h
parc du Conseil général à l'IUFM. **RENS. COMITÉ D'ANIMATION AU 06 14 94 85 47**

Dim. **3** juin — **Vide grenier,** 10h-18h
parc du Conseil général à l'IUFM. **RENS. COMITÉ D'ANIMATION AU 06 14 94 85 47**

à savoir

Retraite

Séjour ANCV

La mairie d'Étiolles et l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances) dont la mission est de développer l'accès aux vacances pour le plus grand nombre, s'associent pour permettre à certains retraités de s'évader et de changer d'air lors de séjours proposés en France.
Le séjour de 8 jours / 7 nuits « tout compris » comprend la pension complète, les activités en journée, les animations en soirée, les excursions, le transport dans le cadre des excursions prévues durant le séjour et le transfert à l'arrivée et au retour.
Pour les retraités de plus de 60 ans.
Destination proposée du 24 septembre au 1er octobre 2012 au village de vacances L'Émeraude à Damvix village touristique au coeur de la Venise Verte dans le Marais Poitevin, au Sud de la Vendée. ■
CONTACT : SUZY VAUCLIN - TEL : 01 60 75 03 09 OU : 01 60 75 87 36.

à lire

Coup de cœur des bibliothécaires

Et puis Paulette de Barbara Constantine

Éditions : Calmann-Lévy, 2012, 320 pages

La coloc à la campagne, une super idée de roman !
Des vieux esseulés (veufs, bougons, parfois les deux), des jeunes à problèmes (sans le sou, séparés), des personnes qui perdent en autonomie, des animaux avec un sacré caractère et des enfants attendrissants qui vont et viennent, voici à peu de choses près la ribambelle de personnages truculents qui peuplent ce roman.
Cette jolie histoire de colocation entre adultes, que le destin ne prédisposait pas forcément à se rencontrer, se déroule dans la campagne et apporte au lecteur une vraie bouffée d'air frais.
Nous ne vous dirons pas qui est Paulette, à vous de le découvrir dans ce livre où Barbara Constantine nous sert, sur un ton empreint de malice, une véritable fable, dont la morale se veut résolument optimiste, surtout en ces temps de crise.
L'auteur met en avant la solidarité, le soutien, et nous étonne grâce à cette histoire de coloc entre vieux qui réjouira aussi le jeune lecteur !
INFOS RENS : 01 60 75 75 66

carnet

Naissance

15/01/2012 : Mathilde Chabbert.

Mariage

21/01/2012 : Abdelhakim Moussa et El Ghalia Bouchareb.

mairie

Mairie d'Étiolles

1, rue de Thouars - 91450 Étiolles
tél. : 01 60 75 03 09
fax. : 01 69 89 07 56
mél : mairie@etiolles.fr
www.etiolles.fr

La mairie est ouverte

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- mardi de 9h à 12h et de 14h à 20h.

LIGNES DIRECTES MAIRIE
Accueil : 01 60 75 03 09
Etat-Civil / Élections : 01 60 75 95 14
Services Techniques : 01 60 75 78 26
Urbanisme : 01 60 75 78 27
Communication : 01 60 75 83 48
Événementiel : 01 60 75 83 49
Vie locale : 01 60 75 83 49
Enfance, Jeunesse et Écoles : 01 60 75 96 39 ou 01 60 75 75 02
Police municipale : 01 69 89 18 46
Comptabilité : 01 60 75 61 06
CCAS : 01 60 75 87 36

Permanences

Assistante sociale
Permanence en mairie, le 3ème vendredi de chaque mois. Sur rdv. 01 60 89 93 60.

Services fiscaux
Permanence en mairie le 1er mercredi de chaque mois de 9h à 12h. Sur rdv. 01 60 75 03 09.

Notaire
Permanence en mairie le mardi après-midi. Sur rdv. 01 60 75 03 09.

Député
Georges Tron reçoit lors de ses permanences hebdomadaires sur le canton.
5, avenue de Villiers - 91210 Draveil.
Sur rdv. 01 69 25 88 00.

LE PETIT ÉTIOLLAIS
Directeur de la publication : Philippe Brun, maire
Directeur de la rédaction : Annie Grand
Comité de rédaction : Philippe Brun, Daniel Fontaine, Alyat Frantz, Annie Grand, Patricia Monlouis-Privat, Jacques Merret, Martine Beltran, Alain Goudet
Secrétaire de rédaction : Delphine Renoncé
communication@etiolles.fr
Impression : LVRI

www.etiolles.fr

ÉTIOLLES